

## COMMUNIQUÉ.

Les partis et coalitions politiques ainsi que les organisations de la société civiles signataires de la présente déclaration,

- Constatant que l'Union Sacrée n'est plus fidèle à l'esprit et à la lettre de son texte fondateur adopté à sa création le 22 Avril 2024 à Conakry comme Charte de l'Union. Cette charte qui avait pour objectif, rappelons-le, d'unir nos forces pour contraindre la junte de respecter son engagement d'organiser les élections avant le 31 décembre 2024; faute de quoi, de

demander son départ et la mise en place d'une transition civile.

- considérant la multiplication de prises de décisions au nom de l'Union et contraires aux dispositions de cette Charte.

- Considérant l'organisation intempestive des conférences sans concertation préalable ni définition consensuelle des messages à délivrer et qui sont très souvent en contradiction avec les dispositions de la charte



**Décident, à compter de ce jour, de se retirer de l'Union Sacrée.**

**Les partis signataires réaffirment leur adhésion et leur fidélité**

**à l'esprit et la lettre du texte adopté à la création de cette plate-forme, ne ménageront aucun effort pour sa mise en œuvre par leurs coalitions et partis respectifs.**

**CONAKRY, le 14 Octobre 2024.**

**Les signataires.**

**1- Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie (ANAD).**

**2- FNDC POLITIQUE.**

**3-RPG ARC-EN-CIEL.**

**4- Union des Forces du Changement (UFC).**